

Le pouvoir judiciaire au XVIIIème siècle: Affirmation du roi

1 Qu'est-ce que le pouvoir judiciaire ?

Le roi détient le pouvoir judiciaire suprême du royaume, il peut directement juger ses sujets, sur une demande ou par sa propre volonté

2 Les types de documents étudiés

- lettre de cachet (lettre servant à la transmission d'un ordre particulier du Roi)
- registre du Conseil d'Etat du Roi

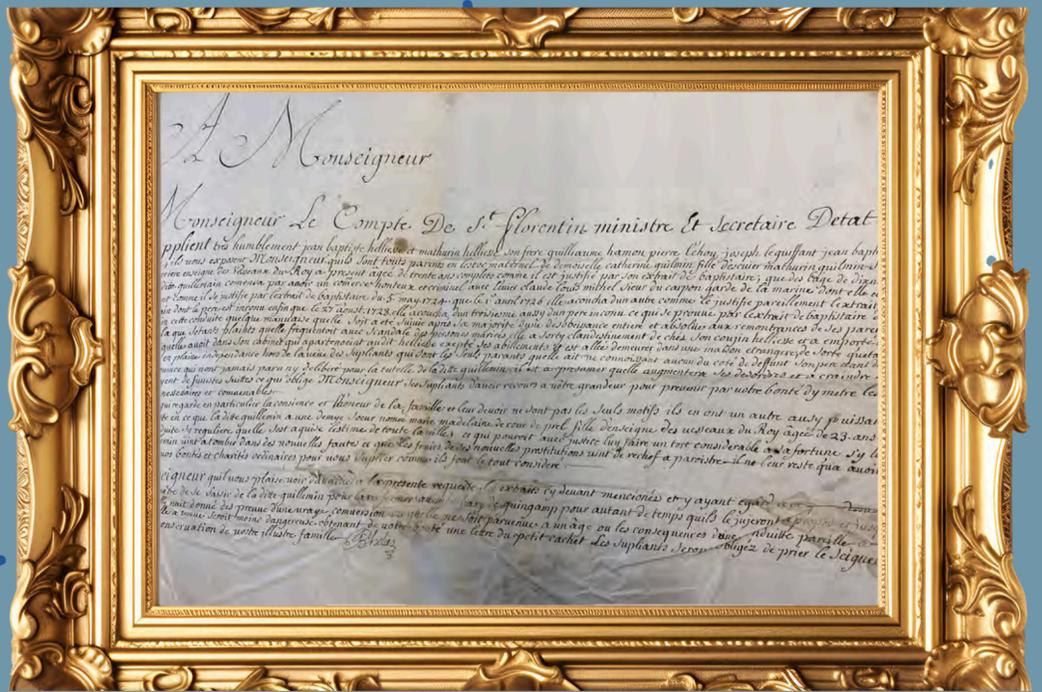
3 1ère étude: Lettre de cachet

- demande d'envoi dans un couvent

→ Fait honte à sa famille
→ Relation avec trois hommes mariés (tombe enceinte)

→ Catherine Guillemain : entrée : 1734 Sortie (décès) : 1741

- Lettre adressée au ministre et secrétaire d'état



2ème étude: registre du Conseil d'Etat du Roi

- Taxes destinées aux habitants pour la milice
- casse et annule un acte rédigé par des habitants qui refusaient l'inamovibilité des membres du Corps Municipal

5 Conclusion

Le roi détient le pouvoir suprême du royaume, c'est à lui que revient la décision finale. Le pouvoir royal supérieur au pouvoir locaux

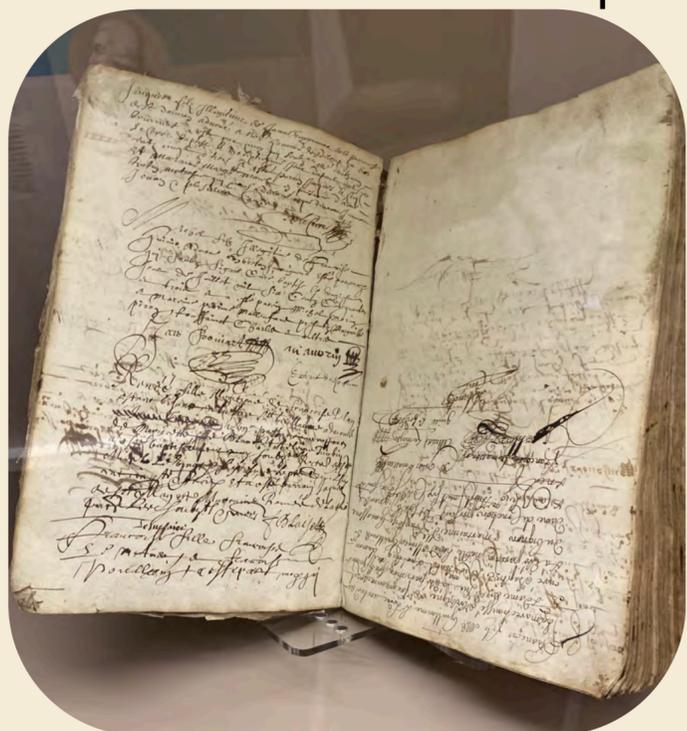


Le contrôle monarchique sur la société

**L'État monarchique encadre la société avec
→ l'aide des registres paroissiaux, comme celui de
Saint-Brieuc**

Les registres paroissiaux sont des registres qui permettent d'enregistrer les baptêmes, les mariages et les sépultures. Ils étaient écrits par les prêtres. La mise en place de ces registres dans chaque commune est due à l'ordonnance de Villers-Cotterêts signé par François 1er en 1539. Les registres sont restés en place jusque l'an 1792.

Dans ce registre, les enfants légitimes et illégitimes sont différenciés par l'écriture : les enfants illégitime sont



inscrits à l'envers tandis que les enfants légitimes le sont dans le bon sens . Les enfants illégitimes (aussi appelés bâtard ou adultérin) sont des enfant conçu dans le cadre d'une relation adultère, c'est-à-dire en dehors du mariage dans lequel au moins un des parents est déjà engagé.

Registre des baptêmes de la paroisse
Saint- Michel à Saint-Brieuc en 1652

L'affirmation de l'Etat monarchique en Bretagne à l'époque moderne

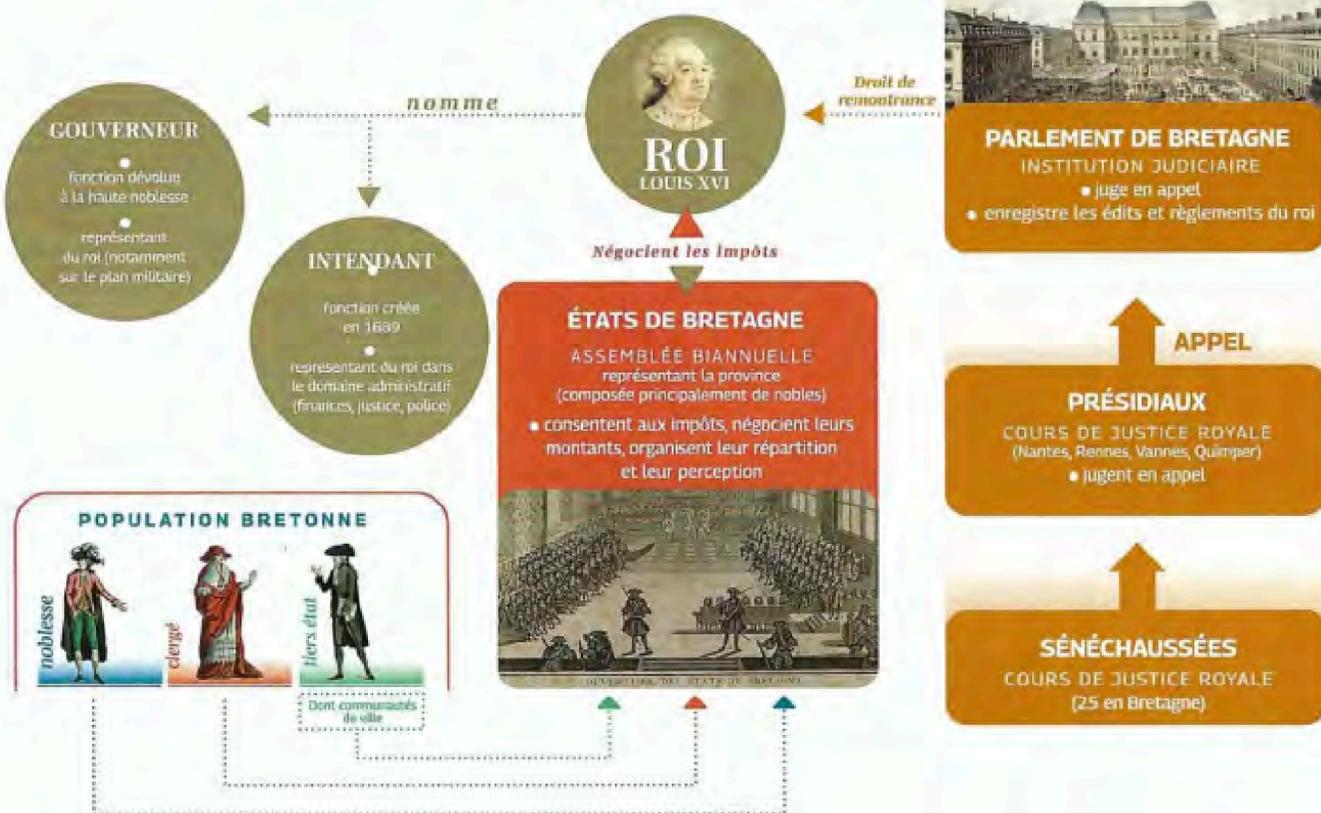
« La Bretagne divisée en ses neuf eveschés qui font aussi l'estendue des recettes de la généralité de Nantes » (1693).

(AD 22, 2 F1 67)

Sous l'Ancien Régime, le territoire de l'actuel département des Côtes-d'Armor dépend de cinq évêchés différents : Saint-Brieuc et Tréguier, mais aussi Quimper au sud-ouest, Saint-Malo à l'est, et Dol pour quelques paroisses enclavées non matérialisées sur cette carte.



Les institutions en Bretagne au XVIII^e siècle



LE POUVOIR ÉCONOMIQUE ROYAL



1638-1715

LOUIS XIV
(RÈGNE : 1643-1715)

Louis XIV a joué un rôle dans la politique économique avec l'aide de son ministre : Colbert

- favorise le commerce et les échanges
- parraine la fondation d'un empire d'outre-mer

Cependant les dépenses considérables tant à l'étranger qu'au plan militaire et intérieur, appauvrirent et ruinèrent la France.



1619-1683

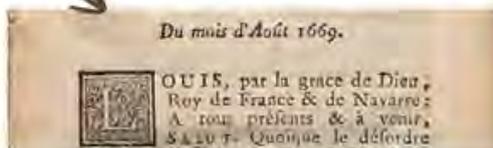
COLBERT (CONTROLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES)

- OBJECTIF : exporter plus**
- il se charge, du développement,
- du commerce,
 - de l'industrie,
 - de la Marine royale,
 - de l'aménagement de Paris
 - de l'essor des sciences et importer moins

ORDONNANCE :

UNE LOI ROYALE PORTANT SUR UN GRAND NOMBRE DE SUJETS ET S'APPLIQUANT À TOUT LE ROYAUME

ORDONNANCE DES EAUX ET FORETS



forme : cette ordonnance est sous forme de petit livre

L'ordonnance :

- Elle a pour objectif de préserver les eaux et les forêts (réclamer aux habitants d'être économes)
- le roi n'a pas atteint ces objectifs car le texte était considéré comme trop théorique
- les sujets n'écoutent pas totalement cette ordonnance mais elle a tout de même un impact important sur l'environnement en entraînant une lente évolution des usages collectifs
- elle insiste sur l'aspect économique et l'usage du bois
- elle précise les obligations qui pèsent sur les bois appartenant aux religieux
- les derniers titres sont dédiés à la chasse et la pêche en lien avec la police des eaux
- les officiers et gardes forestiers chargés de la faire respecter sont souvent peu appréciés de la population et exercent avec difficultés les missions attendues.

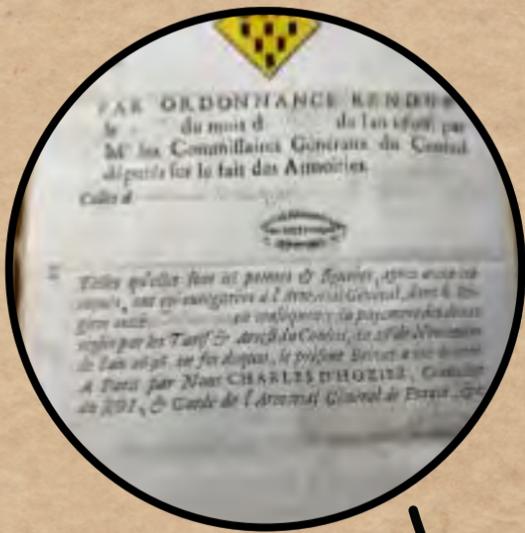
LA POLITIQUE FINANCIÈRE : TAXES ET IMPÔTS

ordonnance rendue :

document officiel émis à Paris par Charles d'Hozier

Les destinataires :

- Mathurin Roffelet
- Yves Lesné
- Julienne le Bouloign



Le Blason (armoiries)

un armorial est un registre, un tableau ou un dictionnaire qui établit une correspondance entre une liste de noms de familles ou de communautés et une liste

Blasons concernés:

- Nobles
- Roturiers jugés riches
- Villes communautés, corporations de métiers

Enregistrement obligatoire, même pour les familles qui voulaient pas !!



Charles d'Hozier

- Responsable de l'exécution de l'édit royal sur les armoiries
- Gère la réalisation de l'Armorial Général
- Encadre une opération fiscale
- Travaillait pour une société de financiers



Louis XIV

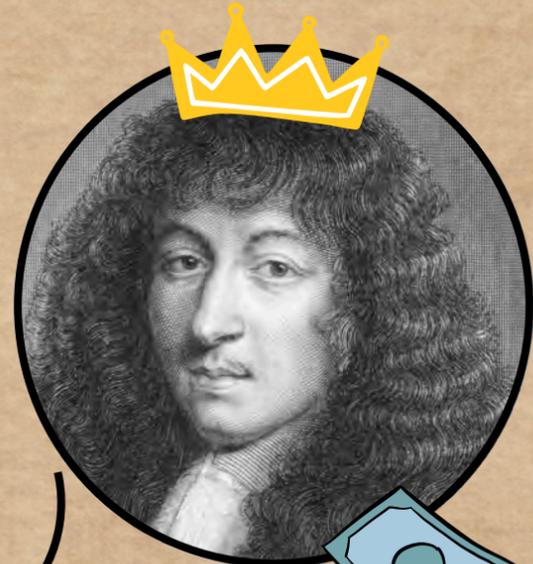
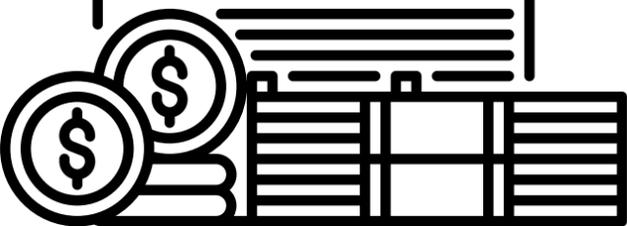
- 20 novembre 1696



édit ordonnant la création d'un armorial général

2 objectifs

1. objectif officiel
2. objectif réel
3. mise en place d'une taxe sur les armoiries



- Particuliers : 20 livres + taxes
- Provinces : 300 livres
- Villes avec cour supérieure : 100 livres
- Autres villes : 50 livres

Au total : 5 833 000 livres



LES POUVOIRS LOCAUX AU XVI^E SIÈCLE



LES BLASONS: SYMBOLES DE POUVOIR

- représentent les familles, métiers et villes
- montrent l'identité et l'autorité locale
- exemples: corporations, bourgeois, notaires

LE BLASON DE DU GUESCLIN

- grand capitaine breton, connétable du roi de France
- symbole de noblesse et de pouvoir militaire



PORTAIT DE BERTRAND DU GUESCLIN
copié d'une gravure de 1618 faite d'après une très ancienne peinture.

LE DUCHE DE PENTHIEVRE: UNE

SEIGNEURIE ETENDUE

- important territoire en Bretagne
- dirigé par de grandes familles nobles
- du Guesclin était lié à ce duché
- le duc avait des pouvoirs locaux : justice, impôts, armée
- le plan de la ville montre une ville fortifiée comme celle du duché



UNE VILLE FORTIFIÉE

- carte ancienne d'une ville avec ses remparts
- montre l'organisation, la richesse et l'économie locale

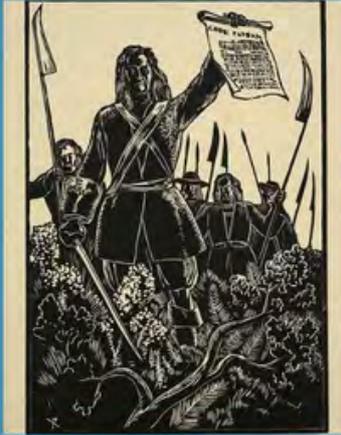
LES DIFFERENTS POUVOIRS

DES SEIGNEURS LOCAUX

Les seigneuries locales ont le droit à plusieurs pouvoirs qui sont liés à la possession d'un château fort. Les détenteurs du pouvoir ont le droit de convoquer les Etats généraux c'est-à-dire une assemblée avec le clergé, la noblesse, la puissance et l'autorité qu'un homme a sur la terre dont il est seigneur. Le contrôle sur la Bretagne est exercé par la duchesse Anne de Bretagne de 1488 à 1514, mais il disparaît en 1532 quand le roi récupère le pouvoir en intégrant le duché dans son domaine royal.



Les résistances au pouvoir monarchique au XVII^{ème} siècle



CODE PAYSAN

- Ensemble des textes revendicatifs soulevés lors de la révolte des Bonnets Rouges par les populations bretonnes en 1675.
- Le but: revendiquer le domaine fiscal comme l'abolition du droit de champart, le domaine politique et la réaffirmation des libertés bretonnes.

CARTE DES BONNETS ROUGES CÔTES-D'ARMOR

- Cette carte nous montre les différents postes de commandement des bonnets rouges dans le pays Armorique.
- Plusieurs "codes paysans" ont été rédigés par les Bonnets Rouges en 1675
- Un exemplaire a été conservé aux Archives départementales des Côtes-d'Armor. Il fait mention du " bonnet en camisole rouge"



COPIE DU RÈGLEMENT DES QUATORZE PAROISSES

- Texte à l'intérieur du code paysan qui énumère les revendications des paysans
- Il ordonne la suppression des taxes sur le tabac, le papier timbré, les droits de vie et de mort et du droit de répression sanglante.



CAHIER DE DOLEANCE

- Registre dans lesquels sont consignées les demandes et protestations adressées au roi par les états généraux ou provinciaux.
- Ils étaient remplis des plaintes et de souhaits de chaque ordre, avant d'être remis aux représentants siégeant aux états généraux

